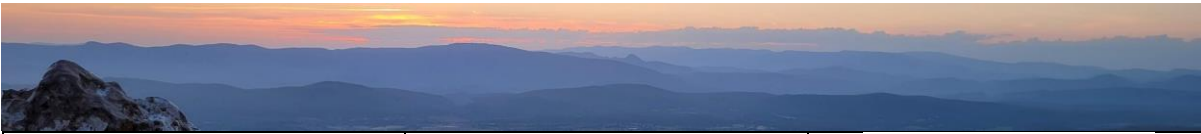


|                                                                                                           |                                        |                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><b>Mars 2024</b></p> | <p><b>Lettre d'info du CAF PSL</b></p> |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

Lors de l'AG du 5 décembre 2024, vous avez élu trois membres du Comité directeur du CAF Pic Saint Loup (Jean-Marc Benoît, Luc Bernard et Jocelyne Perlès) en remplacement de quatre sortants (André Hillaire, Charles Pagès, Jean-Pierre Pitot et Gérard Salles). Les onze membres du Comité directeur sont : Gérard Audoux, Jean-Marc Benoît, Luc Bernard, Xavier Chamoulaud, Alain Flacon, Christian Mathieu, Jocelyne Perlès, Philippe Perrey, Alain Polfliet, Elisabeth Ponty, Lydie Régnier.

### Responsabilités au sein du Comité directeur

Le Comité directeur (CD) s'est réuni le 6 décembre 2023 et a élu à l'unanimité les membres du bureau :

- Président : Xavier Chamoulaud
- Vice-présidente : Elisabeth Ponty
- Trésorier : Gérard Audoux
- Secrétaire : Philippe Perrey

À noter que Gérard Audoux, qui s'était engagé sur le poste de trésorier pour une période limitée, n'a pu être remplacé faute de candidat. Il a accepté de se représenter.

D'autres responsabilités ont été réparties :

- Trésorière adjointe : Jocelyne Perlès
- Secrétaire adjoint : Christian Mathieu
- Coordination des commissions : Xavier Chamoulaud
- Coordination de la formation : Elisabeth Ponty
- Webmaster et communication : Alain Polfliet et Luc Bernard
- Relève de la boîte postale : Alain Oggéro
- Réservation des salles : Christian Mathieu
- Recrutement des adhérents : Lydie Régnier
- Coordination du planning des activités : Alain Polfliet
- Expérimentation de l'inscription aux sorties : Xavier Chamoulaud et Elisabeth Ponty
- Projet Handicaf : Alain Polfliet assisté d'Alain Flacon pour le volet finances/subventions
- Projet d'école d'escalade : Philippe Perrey
- Toilettage des statuts et du règlement intérieur : Jean-Marc Benoît

Depuis, Christian Mathieu a souhaité démissionner de ses fonctions au sein du CD.

### Quelles priorités pour le CAF Pic Saint Loup ?

Le CD a déterminé trois priorités pour l'année en cours :

1. le **développement de la formation** des pratiquants, des futurs cadres et des initiateurs, indispensable pour le renouvellement des encadrants et la pérennité des activités ;
2. l'**adaptation de l'organisation du club** à l'augmentation de ses effectifs – nous sommes 195 adhérents – (définition des responsabilités, rédaction de feuilles de route, évolution des statuts et du règlement intérieur, etc.) ;
3. le **renforcement de la convivialité** qui est une des caractéristiques de notre fonctionnement appréciée par les adhérents et qu'il faut préserver voire accentuer malgré l'augmentation des effectifs.



## Les commissions

Vous avez probablement reçu un mail du Président vous sollicitant pour participer aux commissions mises en place depuis un an.

Les quatre réponses reçues modifient la composition des commissions comme suit.

| Commissions          | Camp d'été                                              | Camp d'hiver                                 | Sorties prolongées                                                                              | Événements et convivialité                       | Photo et multimédia                            |
|----------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Composition initiale | Luc Bernard<br>Jocelyne Perles<br>J Bel<br>X Chamoulaud | Sally Le Gal<br>Magalie Rey                  | J. Grivaz<br>P Gaujet<br>F. Malvaldi<br>V Michat<br>X Alain<br>A Oggero<br>L Regnier<br>E Ponty | B Renoir<br>F Molinier<br>G Salles<br>A Polfliet | MF Richard<br>PY Le GAL<br>L Galfi<br>G Audoux |
| Nouveaux membres     | Lionel<br>Martinez                                      | Mireille<br>Mourzelas<br>Catherine<br>Grimal | Patricia<br>Mathieu                                                                             | Lydie Régnier                                    |                                                |

## L'inscription aux sorties

Le CD a décidé d'expérimenter, au cours de cette année, l'inscription aux sorties via un dispositif Extranet proposé par la FFCAM. Ce dispositif permet au président de disposer des « fiches de sortie » indispensables compte tenu des responsabilités juridiques qu'il assume. Il permet aussi de générer automatiquement des bilans d'activité du club. Il automatise aussi l'inscription aux sorties qui demandaient une inscription (vélo de montagne, escalade, canyoning, spéléo, sorties de plusieurs jours, etc.). Il suppose cependant que les participants aux sorties « randonnée » s'inscrivent, ce qu'ils ne faisaient pas jusqu'à présent. Mais cette inscription permettra aux initiateurs des sorties de savoir à l'avance le nombre des participants.

Pour le trimestre « avril, mai, juin », le CD souhaite que l'ensemble des sorties du club expérimentent l'inscription via l'extranet, à l'exception de la marche nordique, du trail et des sorties HandiCaf.

Un bilan sera effectué pour décider des suites à donner pour l'année 2024/2025.

## Le projet d'école d'escalade

Le projet n'avait pas pu se mettre en place à la rentrée scolaire faute de travaux engagés par la mairie de Saint-Gély-du-Fesc. Depuis, nous avons reçu un mail de la maire : *[le projet de mur d'escalade] a un coût beaucoup trop élevé et la commune ne peut engager une dépense aussi conséquente pour une installation dont l'usage serait limité. C'est donc avec regret que nous ne mènerons pas ce projet à terme malgré tout l'intérêt que nous y portons.*

Deux remarques : (1) le coût relativement élevé s'explique par le choix de la mairie d'un mur extérieur ; (2) les cinq créneaux hebdomadaires demandés par le CAF PSL ajoutés à la proximité du collège François Villon et l'intérêt des professeurs d'EPS pour le projet promettaient un usage qu'on ne peut qualifier de limité...

Le projet repose maintenant, pour la rentrée 2024/2025 sur la possibilité d'utiliser le mur d'escalade existant dans le gymnase du collège du Pic Saint Loup de Saint-Clément-de-Rivière. Réponse attendue de la mairie en mars.



## Covoiturage

Le CD propose de faire évoluer les modalités financières du covoiturage qui ne paraissent plus adaptées. L'hypothèse retenue est un tarif unique de 6 centimes d'euro par kilomètre et par passager.

Certains covoiturages spécifiques comme ceux du VTT (deux personnes par voiture) ne seraient pas concernés.

La mise en application serait effective en septembre 2024.

